



Club Pickleball Outaouais

# CPO - TERMES ET CONDITIONS

Version 2026.01.09





## Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 | [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

# Termes et Conditions

## Politique d'annulation et de modification

### Coût et restrictions relative à la réservation de terrain

La réservation des terrains de Pickleball se fait à partir du site web du **Club Pickleball Outaouais** (<https://www.clubpickleballoutaouais.com/>).

Les **tarifs membre** et **non-membre** ainsi que la **surcharge pour non-membre** sont affichés sur le site web et peuvent changer sans préavis.

Un **maximum de quatre joueurs** est autorisé **par terrain**. Si un groupe désire faire des rotations sur un terrain, chaque joueur excédentaire doit payer le tarif unitaire, tel que stipulé dans la section « **Politique de tarification** ».

Le **tarif membre** s'applique aux locations faites par un membre. Chaque membre peut inviter un non-membre sans avoir à défrayer la **surcharge pour non-membre**.

Si la **réservation est faite par un non-membre**, le **tarif non-membre** s'applique à la réservation. Notez que la politique de remboursement pour non-membre s'applique même si un membre fait partie du groupe.

Si la **réservation est faite par un membre** et que plus de la moitié des **joueurs ne sont pas membre**, le **tarif membre** s'applique à la réservation mais la **surcharge pour non-membre** devra être payée avant de commencer à jouer. La **surcharge pour non-membre** s'applique une seule fois au tarif membre pour chaque heure de location.

Un membre qui réserve un terrain n'a pas à payer de surcharge pour non-membre pour **les enfants de moins de 25 ans habitant à la même adresse**.



# Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 | [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

## Politique de tarification

### POLITIQUE DE TARIFICATION

- Maximum **quatre joueur par terrain**.
- Rotations permises moyennant le **tarif unitaire** par **joueur supplémentaire**.
- Un **invité** (non-membre) **par membre** est autosiré sans payer la surcharge pour non-membre.
- Une **surcharge pour non-membre** devra être payée avant de jouer si la **moitié du groupe est non-membre**.
- Chaque joueur doit signer la **décharge de responsabilité**.
- Un membre n'a pas à payer de surcharge pour ses enfants de moins de 25 ans résidant à la même adresse. (\*) *Une preuve d'identité peut être exigée.*



	Membre	Non-Membre
Tarif Horaire	\$37.50	\$45.00
Surcharge pour Non-Membre	\$7.50	N/A

*Payable avant de jouer si un invité non-membre fait partie du groupe pour toute réservation faite par un membre. (Taxes incluses)*



4 Membres - \$37.50\$



Non-Membre(s) - \$45.00\$  
37.50\$ + 7.50\$\*

Les enfants de moins de 25 ans résidant à la même adresse que leur parent membre n'ont pas à payer la surcharge pour non-membre.

\* Une pièce d'identité pourrait être exigée.

#### Politique de Remboursement

##### MEMBRE

- Toute annulation sera **créditée au compte du membre** sans frais.

##### NON-MEMBRE

- Toute annulation faite **plus de 24 heures avant le début de la location** peut être remboursée moyennant **des frais administratifs de \$10.00** payable pour chaque heure de location.
- Il est possible de **déplacer la réservation** à une date ultérieure, sans frais, seulement si le changement est demandé **plus de 24 heures avant le début de la location**.
- Toute annulation faite **moins de 24 heures avant le début de la location** est **non-remboursable**.



## Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 | [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

## Politique de remboursement

### Modification ou annulation d'une réservation

Si vous devez apporter des modifications à une réservation, veuillez communiquer avec le service à la clientèle le plus rapidement possible par courriel à [operations@clubpickleballoutaouais.com](mailto:operations@clubpickleballoutaouais.com) ou par téléphone au **(873) 456-0316** en indiquant bien votre numéro de réservation et les modifications que vous désirez apporter. Nous ferons de notre mieux pour vous accommoder.

La politique de remboursement en vigueur s'applique selon les modalités suivantes :

#### **MEMBRE**

- Toute annulation sera **créditée au compte du membre**.

#### **NON-MEMBRE**

- Toute annulation faite **plus de 24 heures avant le début de la location** sera remboursée moyennant des frais de **\$10.00** afin de couvrir les frais administratifs.
- Toute annulation faite **moins de 24 heures avant le début de la location** est **non-remboursable**.
- Il est possible de reporter la réservation à une date ultérieure sans frais, seulement si la demande est faite plus de 24 heures avant le début de la location et ce uniquement en téléphonant au centre.

### Remboursement des frais d'activité en cas de blessure

Les participants qui sont enregistrés dans une activité du CPO peuvent se faire rembourser, au prorata des semaines restantes, seulement dans le cas de blessure. Afin d'obtenir un remboursement, les participants sont responsables de trouver un remplaçant régulier pour combler leur place laissée vacante.

### Remboursement des frais d'abonnement (carte de membre)

Les frais d'abonnement pour la carte de membre (CPO ou ARPO-CPO) sont **remboursables jusqu'à 48 heures après la date d'achat**. Plus de 48 heures après la date d'achat, **aucun remboursement sera accordé**.

Si vous désirez annuler votre abonnement, veuillez communiquer avec le service à la clientèle le plus rapidement possible **dans les 48 heures après la date d'achat**, soit par courriel à [operations@clubpickleballoutaouais.com](mailto:operations@clubpickleballoutaouais.com) ou par téléphone au **(873) 456-0316** en indiquant votre **nom complet, numéro de téléphone** et **numéro la carte de membre**. Un membre de l'équipe traitera votre demande.

Pour plus d'information sur le remboursement des frais d'abonnement, voir la section « **Abonnement annuel (carte de membre)** ».



## Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 | [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

### Abonnement annuel (carte de membre)

#### Avantages de l'abonnement annuel (carte de membre)

L'abonnement annuel au **Club Pickleball Outaouais** offre aux membres les avantages suivants :

1. 20% de rabais sur la location de terrains (économie de \$7.50/hr)
2. Réservation 14 jours d'avance comparativement à 3 jours (non-membre)
3. 30% de rabais sur les ligues du CPO
4. Accès prioritaire aux ligues du CPO (selon le niveau et disponibilités)
5. Accès prioritaire et/ou exclusif aux événements spéciaux
6. Réservations à long terme (ligues privées)
7. Forfait "ÉTÉ ILLIMITÉ" pour \$99 par mois (\*)
8. Location d'équipement sans frais (raquettes, machine à balle)
9. Droit d'accès à un invité par membre sans surcharge
10. Enfants de moins de 25 ans des membres ne paie pas de surcharge

#### Renouvellement automatique d'abonnement annuel

L'abonnement annuel est renouvelable automatiquement lorsqu'il vient à échéance. Le prélèvement sera pris sur votre carte de paiement à la date d'expiration de l'abonnement. Si le paiement est refusé, on communiquera avec vous afin de finaliser la transaction.

#### Remboursement du renouvellement automatique des frais d'abonnement (carte de membre)

Les abonnements sont renouvelables automatiquement. Si vous ne désirez pas renouveler votre carte de membre du CPO, veuillez nous contacter par courriel à [operations@clubpickleballoutaouais.com](mailto:operations@clubpickleballoutaouais.com) en mentionnant que vous désirez interrompre le renouvellement automatique. Si les frais d'abonnement ont été chargés à votre carte de paiement, vous serez entièrement remboursé si la demande est faite dans un **délai maximum de sept jours après le renouvellement**.



## Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 | [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

### Sensibilisation aux risques

Je ne suis au courant d'aucun problème médical qui serait de nature à m'empêcher de participer aux activités et programmes offerts ou parrainés par le **Club Pickleball Outaouais**. Si j'ai des préoccupations au sujet de mon état de santé, je vais consulter mon médecin avant de participer à de telles activités.

Je comprends que je suis libre de cesser de participer ou de réduire ma participation aux activités et aux programmes offerts ou parrainés par le **Club Pickleball Outaouais**.

Je reconnais qu'il y a des risques associés à la participation à des activités sportives et aux programmes offerts par le **Club Pickleball Outaouais**. Je me suis renseigné et je comprends les risques associés à ma participation à ces activités, y compris le risque de blessure personnelle et j'accepte librement ces risques.

### Renonciation et décharge

#### Décharge de responsabilité

Chaque utilisateur doit avoir signé le Formulaire de Décharge de Responsabilité avant de pouvoir participer à toute activité dans au **Club Pickleball Outaouais**, soit par l'entremise du système de réservation, soit en format papier, disponible au **Club Pickleball Outaouais** ou sur notre site web (<https://www.clubpickleballoutaouais.com>).

En contrepartie de l'acceptation de mon inscription aux activités et/ou aux programmes offerts ou parrainés par le **Club Pickleball Outaouais**, je, par les présentes, agissant pour moi, mes héritiers, chargés de pouvoir, administrateurs ou autres personnes qui pourraient prétendre agir en mon nom, renonce, libère et décharge de toute responsabilité le **Club Pickleball Outaouais** et toute personne agissant en son nom et m'engage à ne pas intenter de poursuite en cas de blessure, maladie, perte de vie ou de dommages à la propriété de toute nature que ce soit, découlant de, ou subis dans le cadre de ma participation à des activités de l'entreprise. Cette renonciation et décharge s'applique à toutes les demandes, prévisibles ou imprévisibles, y compris celles impliquant la négligence ou le non-respect d'une obligation légale (y inclus celle visée par la Loi sur la responsabilité de l'occupant).

J'accepte que le **Club Pickleball Outaouais** ne soit pas tenu responsable en cas de perte, de dommage, de l'utilisation non autorisée ou du vol de biens personnels que j'aurais apportés sur les lieux. Je comprends que la présente décharge se veut aussi large et inclusive que le permet la loi. Advenant qu'une disposition particulière de ce document soit jugée invalide ou inapplicable par un tribunal, cette décision ne doit pas affecter la validité ou le caractère exécutoire des autres dispositions.



## Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 | [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

### Règlements et Politiques

Le **Club Pickleball Outaouais**, est une entreprise qui favorise le bien-être de tous ses membres et clients. La mise en place et le respect de politiques et règlements est un enjeu d'une grande importance pour nous. Afin de faire en sorte que vos visites dans notre établissement se déroulent bien, nous tenons à partager les politiques et règlements qui sont en place.

1. **L'accès aux terrains est réservé aux joueurs.**
2. Vous pourriez devoir **présenter votre carte de membre CPO** à la réception avant de vous rendre sur les terrains de pickleball.
3. Le port de **chaussures de type sport est obligatoire**. Seuls les souliers de sport à **semelle qui ne marque pas** sont tolérés sur les terrains de pickleball ainsi que dans le centre. Les **bottes, souliers d'extérieurs doivent être laissés à l'entrée**.
4. **Tenue sportive obligatoire** (T-shirt, camisoles, shorts, pantalons, jupes).
5. Interdiction de jouer torse nu.
6. La **nourriture** et breuvages autre que de l'eau sont **interdits** sur les aires de jeu.
7. Il est **permis** d'apporter une **bouteille d'eau** sur les terrains seulement si elle **ne contient aucune saveur ajoutée** (Mio, Gatorade, boissons énergisantes, etc).
8. Les usagers doivent **respecter l'équipement et les terrains**. Tout usage agressif des raquettes, des balles ou de toute autre pièce d'équipement pourra être sanctionné pour assurer la sécurité des autres joueurs.
9. Aucun sac, vêtement ou objet (autre que les raquettes, balles, petites serviettes et bouteilles d'eau) ne sont autorisés à l'intérieur de la surface de jeu afin d'assurer la sécurité des joueurs.
10. Des casiers sont mis à votre disposition afin d'entreposer vos effets personnels durant vos joutes, prière de laisser l'air commun libre de sacs ou autres objets personnels.
11. Les usagers doivent **respecter les temps de jeux alloués**. Le temps alloué pour jouer **commence et se termine à l'heure**. Après le délai accordé (10 minutes **si la disponibilité du terrain le permet**), les usagers devront payer une heure de location supplémentaire selon les tarifs en vigueur.
12. Vous devez utiliser un langage respectable sur les terrains de pickleball et dans l'enceinte du **Club Pickleball Outaouais**. L'usage d'un langage vulgaire, agressif, intimidant ou irrespectueux n'est pas toléré. Un tel comportement pourrait conduire son auteur à l'**expulsion sans remboursement**.
13. Des débris et petites roches se logent dans les semelles et endommagent la surface des terrains. Pour jouer sur les terrains du **Club Pickleball Outaouais**, il est **obligatoire** d'avoir des **souliers à semelles non marquantes**. Les semelles doivent être sans saleté ni débris. Vous pourriez **devoir changer de souliers** ou **arrêter de jouer** si ceux-ci ne rencontrent pas les standards.



# Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

## Annexes A – Affiche - Règlements & Politiques



### RÈGLEMENTS & POLITIQUES

# PICKLEBALL

---

#### L'ACCÈS AUX TERRAINS EST RÉSERVÉ AUX JOUEURS

Le port de **chaussures de sportives est obligatoire**. Seuls les souliers de sport à **semelle non-marquante** sont tolérés sur les terrains de Pickleball et dans le centre. Les **bottes, souliers d'extérieurs et manteaux doivent être déposés à l'accueil ou dans un des vestiaires**, mis à votre disposition (*clés disponibles à l'accueil*).

La **tenue sportive est obligatoire** (t-shirt, camisoles, shorts, pantalons, jupes).  
Interdiction de jouer torse nu.

Toute **nourriture** est **interdite** sur les aires de jeu, de même que les boissons énergisantes ou saveurs ajoutées à l'eau. Il est **permis** d'apporter une **bouteille d'eau** seulement si elle est sans saveur ajoutée (*Mio, ou autre*).

Seuls les **raquettes, balles, petites serviettes et bouteilles d'eau** sont admis sur les terrains. Les **sacs, vêtements ou objets personnels ne sont pas autorisés à l'intérieur de la surface de jeu** afin d'assurer la sécurité des joueurs. Des **casiers** sont mis à votre disposition afin d'y ranger vos objets personnels (*clés disponibles à l'accueil*).

Les usagers doivent **respecter l'équipement et les terrains**. Tout usage agressif des raquettes, des balles ou de toute autre pièce d'équipement pourra être sanctionné pour assurer la sécurité des autres joueurs.

Les usagers doivent **respecter les temps de jeux alloués**. Le temps alloué pour jouer **commence et se termine à l'heure**. Après le décal accordé (10 minutes **si la disponibilité du terrain le permet**), les usagers devront payer une heure de location supplémentaire selon les tarifs en vigueur.

Vous devez utiliser un langage respectable sur les terrains de pickleball et dans l'enceinte du **Club de Pickleball de l'Outaouais**. L'usage d'un langage vulgaire, agressif, intimidant ou irrespectueux n'est pas toléré. Un tel comportement pourrait conduire son auteur à **l'expulsion sans remboursement**.



### RULES & POLICIES

# PICKLEBALL

---

#### COURT ACCESS RESERVED TO PLAYERS

**Sport shoes are mandatory**. Only **non-marking sole shoes** are allowed on the pickleball courts and in the facility. **Boots, outdoor shoes and coats must be kept at the reception or in one of the locker rooms**, at your disposal (keys are available at reception).

**Sport apparel mandatory** (T-shirt, tank top, shorts, pants, skirts).  
Topless play is prohibited.

**All food is forbidden** on the play area, as well as energy drinks or flavors added to water. It is **permitted** to bring a **bottle of water** only if it has no added flavour (Mio or other).









Only **paddles, balls, small towels and water bottles** are allowed on the courts. To ensure player safety, **bags, clothing or personal items are not allowed inside the playing area**. **Lockers** are available for your personal belongings (*keys available at reception*).

Users must **respect the equipment and courts**. Any aggressive use of paddles, balls or any other piece of equipment may be sanctioned to ensure the safety of other players.

Users must **respect the allocated playing times**. The time allocated to play **begins and ends on the hour**. After the time allowed (10 minutes **if court availability allows**), users will have to pay for an additional hour's rental according to the rates in effect.

You must use respectable language on the pickleball courts and within the **Club Pickleball Outaouais**. The use of vulgar, aggressive, intimidating or disrespectful language is not tolerated. Such behavior could lead to **expulsion without reimbursement**.

## Annexes D – Affiche - Semelles non-marquantes obligatoires

<p><b>NOTICE</b></p>  <p><b>No outdoor footwear</b></p>	<p><b>OBLIGATOIRE MANDATORY</b></p> <p>Non Marking Sole</p>  <p>Semelle Non Marquante</p>	<p><b>AVIS</b></p>  <p><b>Aucune chaussure d'extérieur</b></p>
 	<p><b><u>SEMELLES NON MARQUANTE</u></b></p> <p>DES DÉBRIS ET PETITES ROCHES SE LOGENT DANS LES SEMELLES ET ENDOMMAGENT LA SURFACE DES TERRAINS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SEMELLES PROPRES &amp; NON MARQUANTES OBLIGATOIRES.</li> <li>- ASSUREZ-VOUS QUE VOS SEMELLES SOIENT <b>SANS SALETÉ NI DÉBRIS.</b></li> <li>- VOUS POURRIEZ <b>DEVOIR CHANGER DE SOULIERS OU ARRÊTER DE JOUER SI CEUX-CI NE RENCONTRENT PAS LES STANDARDS.</b></li> </ul> <p><b><u>NON MARKING SOLES</u></b></p> <p>SMALL ROCKS OR DEBRIS GET CAUGHT IN THE SOLES AND DAMAGE OUR COURT SURFACES.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLEAN &amp; NON MARKING SOLES ARE MANDATORY.</li> <li>- MAKE SURE YOUR SOLES ARE FREE OF DIRT OR DEBRIS.</li> <li>- YOU MAY BE <b>ASKED TO CHANGE SHOES OR STOP PLAYING IF THEY DON'T MEET THE REQUIREMENTS.</b></li> </ul>	
<p><b>NOTICE</b></p>  <p><b>No outdoor footwear</b></p>	<p><b>OBLIGATOIRE MANDATORY</b></p> <p>Non Marking Sole</p>  <p>Semelle Non Marquante</p>	<p><b>AVIS</b></p>  <p><b>Aucune chaussure d'extérieur</b></p>

## Annexes C – Semelles non-marquantes obligatoires



**OBLIGATOIRE  
MANDATORY**

**Non Marking  
Sole**



**Semelle  
Non Marquante**

**SEMELLES NON MARQUANTE**

**DES DÉBRIS ET PETITES ROCHES SE LOGENT DANS LES SEMELLES ET ENDOMMAGENT LA SURFACE DES TERRAINS.**

- SEMELLES PROPRES & NON MARQUANTES OBLIGATOIRES.
- ASSUREZ-VOUS QUE VOS SEMELLES SOIENT **SANS SALETÉ NI DÉBRIS.**
- VOUS POURRIEZ **DEVOIR CHANGER DE SOULIERS OU ARRÊTER DE JOUER SI CEUX-CI NE RENCONTRENT PAS LES STANDARDS.**

**NON MARKING SOLES**

**SMALL ROCKS OR DEBRIS GET CAUGHT IN THE SOLES AND DAMAGE OUR COURT SURFACES.**

- CLEAN & NON MARKING SOLES ARE MANDATORY.
- MAKE SURE YOUR SOLES ARE FREE OF DIRT OR DEBRIS.
- YOU MAY BE **ASKED TO CHANGE SHOES OR STOP PLAYING IF THEY DON'T MEET THE REQUIREMENTS.**



**OBLIGATOIRE  
MANDATORY**

**Non Marking  
Sole**



**Semelle  
Non Marquante**



## Club Pickleball Outaouais

455 Chemin McConnell, Gatineau Québec J9J 3M3  
(873) 456-0316 | [info@clubpickleballoutaouais.com](mailto:info@clubpickleballoutaouais.com)

### Annexe D – Affiche - Aucune chaussures d'extérieur

